

SUMMER CAMP 2018 Règlement intérieur

Conditions générales :

Toute personne fréquentant le stage organisé par la Ligue Ile de France de Basketball est censée connaître le présent règlement.

Assurances des stagiaires :

Toute personne fréquentant le stage organisé par la Ligue Ile de France de Basketball doit être couverte par une assurance notamment responsabilité civile de particulier et individuel accident. La Ligue Ile de France de Basketball dégage toute responsabilité en cas de vol, dégradation, de biens personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation de ses installations et de ses services.

Règlement d'occupation de l'internat et des lieux de restauration :

Le calme doit régner en permanence dans l'internat et les lieux de restauration. Chacun des occupants est censé avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées dans les locaux d'hébergement.

Sont interdits dans l'internat et les locaux communs aux stagiaires la consommation d'alcool et de tabac.

Règlement des activités nautiques (KAYAK, PADDLE, RAFTING , TELESKI, CATAMARAN...)

Les activités Nautiques sont très réglementées, un brevet de natation de 25m avec immersion de la tête est obligatoire. Les éducateurs sur place n'autoriseront pas la participation des enfants n'ayant pas fourni ce Brevet.

Paiement :

L'inscription est prise en compte dès que l'acompte ou la totalité du règlement est versé.

Le solde dû sera versé à l'arrivée du stagiaire si la totalité du règlement n'a pas été faite à l'inscription.

Les chèques vacances, chèques banquaires, virements et espèces sont acceptés comme modalités de règlement.

En cas de désistement, et sur justification :

Remboursement à 100% si annulation plus de 30 jours avant le début du camp.

Annulation entre 29 jours et 15 jours avant le début du camp 30% du montant de l'inscription sera retenue.

Annulation entre 14 jours et 8 jours avant le début du camp et sans justificatif médical, 50% du montant de l'inscription sera retenue.

Annulation moins de 7 jours avant le début du camp et sans justificatif médical, 70% du montant de l'inscription sera retenue.

En cas de blessure avant le début du camp entre un mois et la veille du séjour, et avec présentation d'un certificat médical, la somme de 50€ sera retenue.

Ligue Ile de France de Basketball se réserve le droit d'annuler le camp (en cas de nécessité et/ou Urgence) et ce sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancées.

Les arrêts en cours de camp n'entraînent aucun remboursement ou défraiement, tous les frais ayant été engagés.

117 rue du Château des Rentiers

BP 40188 - 75623 PARIS Cedex 13

Siret N° 78435418500026

Code NAF : 9319Z

Tél : 01 53 94 27 70

Fax : 01 53 94 27 89

email : ligue19@basketidf.com

Renseignements médicaux :

Les parents des stagiaires informent la Ligue Ile de France de Basketball :

- Des traitements, soins, régimes, allergies..., des particularités d'ordre médical qui affectent les enfants à l'aide de la fiche sanitaire de liaison.
- Du numéro de sécurité sociale, adresse de la Caisse maladie, éventuellement le numéro et l'adresse de la mutuelle dont bénéficient les enfants.

En cas d'accident, les frais médicaux et les frais nécessités par un traitement sont à la charge des familles des enfants mineurs. La ligue Ile de France pourra avancer ces frais si la situation l'exige.

Vie quotidienne :

Les enfants sont responsables de leurs affaires, une liste d'inventaire vous sera envoyée. Il est très fortement recommandé de noter le nom des enfants sur toutes leurs affaires.

Des règles de vie quotidienne, de vie de groupe dans l'internat, dans le gymnase et à la base de loisirs seront établies avec les jeunes et devront être respectées sous peine de sanction.

Sanctions :

Les sanctions peuvent aller de la réprimande, de la suspension d'activité d'une demi-journée à l'exclusion définitive et sans remboursement du camp.

Toutes sanctions seront communiquées aux responsables légaux.

Les sanctions se décident en réunion par l'ensemble de l'encadrement et validées par le directeur sur place.

Autorisation :

Image : J'autorise que mon enfant puisse être pris en photo dans le cadre de ses activités, ceci aux profit uniquement de la ligue Ile de France qui pourra les utiliser sur ces supports de communication

oui non

Soins d'Urgence :

Les parents autorisent le responsable du camp ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgence concernant leur enfant en cas d'accident ou d'infection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Je soussigné(e),

Représentant(e) légal(e) de L'autorise à participer au SUMMER CAMP IDF à Cergy (95) du (cocher la/les périodes) :

- du Dimanche 1 Juillet au samedi 7 juillet 2018 (spécial collégiens et lycéens)
- du Dimanche 8 Juillet au samedi 14 juillet 2018
- du Dimanche 15 Juillet au samedi 21 juillet 2018
- du Dimanche 22 Juillet au samedi 28 juillet 2018

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter en totalité.

A..... Le...../...../.....

Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »